Mont Pèlerin

De loin à la ronde on peut facilement identifier le sommet du Mont-Pèlerin avec son antenne érigée sur la cime de la tour de télécommunications Plein Ciel. Un ascenseur mène sur une plate-forme avec une vue à 360° : du Lac Léman aux forêts du Jorat en passant par la vallée du Rhône et les vignobles de la Veveyse.

Détails du parcours

Point de départ : Buvette du Mont-Chesau (965 m).

Accessible en transports publics : Non.

Point culminant : Mont Pèlerin (1080 m).

Dénivelé : montée et descente 300 m chacune.

Distance : 8 km.

Temps de marche : 2¼h.

- Buvette du Mont-Chesau – Chalet du Mivy ½h.
- Chalet du Mivy – Chalet Butticaz ¾h.
- Chalet Butticaz – Mont Pèlerin ¼h.
- Mont Pèlerin – Buvette du Mont-Chesau ¾h.

Difficulté : T1 [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Meilleure période : De mi-mai à fin mai si vous voulez voir les narcisses, autrement toute l'année.

Date : 23 mai 2015.

Restauration : Buvette du Mont-Chesau ✆ 021 946 10 71.

Tracé GPS disponible : Oui.

Accès

En voiture

Prendre l'autoroute A9 jusqu'à la sortie *Chexbres*, puis partir en direction de *Puidoux / Moudon / Bern*. Suivre la route cantonale sur un bon kilomètre, puis bifurquer à droite en direction de *Palésieux / Puidoux-village*. Continuer sur 2 km environ, puis bifurquer à nouveau à droite en direction de *Mont Chesau*. Remonter en suivant les indications *Mont Chesau* jusqu'à rejoindre le parking de la buvette du Mont-Chesau.

En transports publics

Le point de départ n'est pas accessible en transports publics.

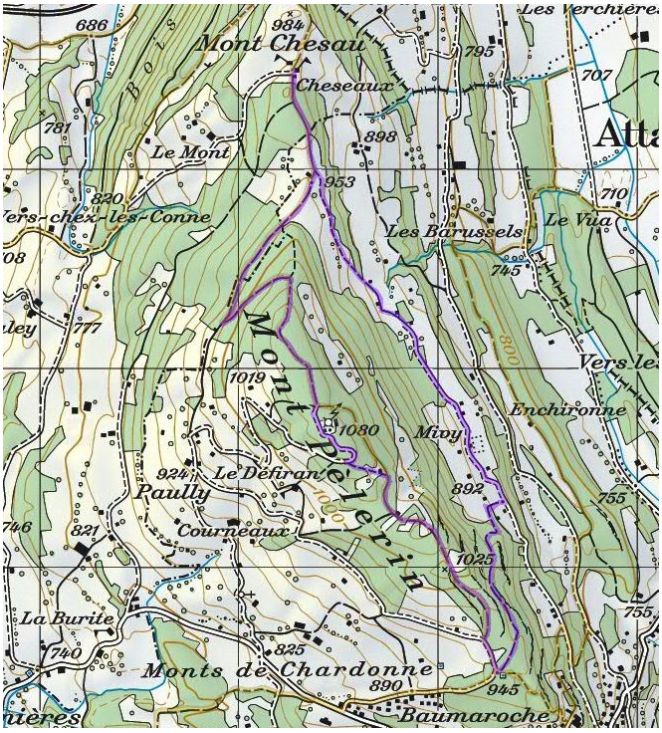

Carte nationale 1:50'000 (source swisstopo).

Le chalet de *la Mollie*.

De la Buvette du Mont-Chesau à P. 945

De la *Buvette du Mont-Chesau*, suivre le balisage jaune qui part plein S. Remonter une route pentue qui entre en forêt après une cinquantaine de mètres environ. Quelques centaines de mètres plus loin, après avoir traversé la forêt, le chemin descends à travers un pâturage jusqu'au *Chalet de La Mollie*.

À la hauteur du chalet, juste après avoir passé le tourniquet, quitter le sentier balisé qui monte à droite et poursuivre sur le chemin forestier qui pars en légère descente à gauche (pas très bien visible par herbe haute…).

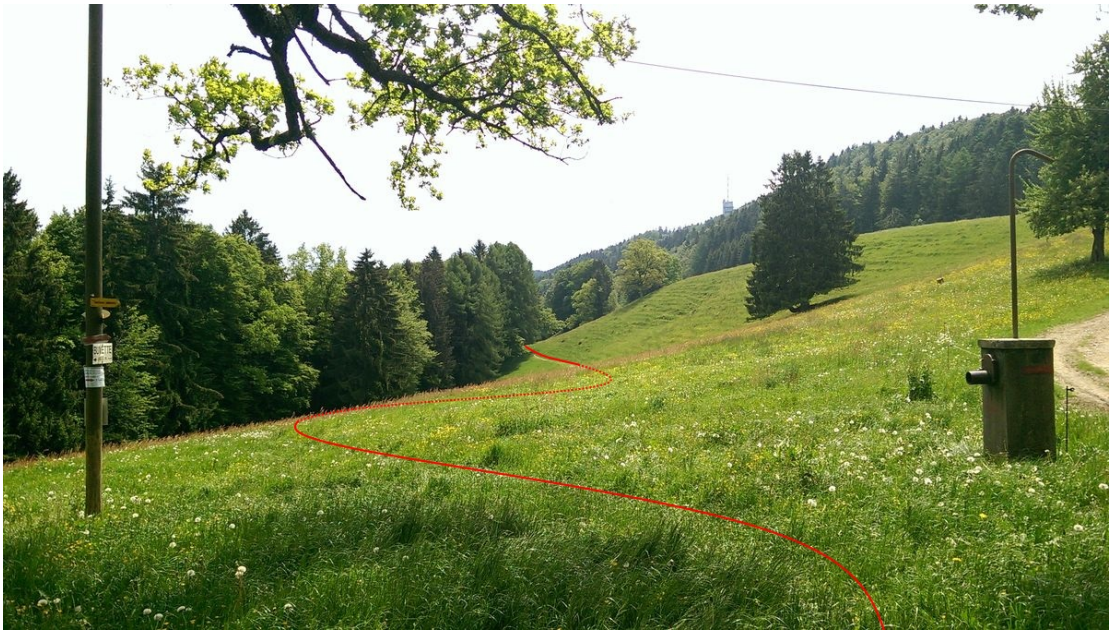

Itinéraire à suivre après avoir passé le tournique au chalet de *la Mollie*.

Champ fleuri vers *Pré de Joux*.

Le chemin traverse le pâturage en longeant la lisière de la forêt, puis débouche sur une route goudronnée à niveau du *Pré de Joux*. Suivre la route sur 1 km environ jusqu'au *Chalet du Mivy*.

Note

Le *Chalet du Mivy* est une maison appartenant à la commune de *Corseaux* et il est facilement reconnaissable car il a un terrain de foot, un terrain de jeux pour enfants, un terrain de pétanque et un grand gril couvert.

Poursuivre sur 350 m environ, puis bifurquer à droite (suivre un ancien panneau de balisage indiquant « *La Montagne* »). 100 m plus loin, en sortie du virage à 90°, quitter la route et partir à gauche pour suivre le chemin qui longe la lisière de forêt. Le chemin remonte gentiment en sous-bois. Si de temps en temps vous apercevez des vieilles traces de peinture jaune, c'est que vous êtes toujours sur le bon chemin…Poursuivre jusqu'à rejoindre P. 945 où on retrouve le chemin officiel pour le *Mont Pèlerin*.

De P. 945 au Mont Pèlerin

Remonter la route goudronnée jusqu'à un petit parking en sous-bois, puis partir à droite et suivre le sentier pédestre qui monte d'une pente douce dans la forêt. Le sentier est aménagé de marches en bois pour gravir la pente la plus raide : au final ce n'est pas plus compliqué que de remonter les escaliers dans un immeuble…

Gagner le *Chalet d'alpage du Volet*, puis continuer jusqu'au *Chalet Butticaz* (environ 250 m plus, sans nom sur la carte). Dans l'enceinte du chalet il y a quelques tables avec bancs en bois : c'est l'endroit idéal pour s'arrêter et faire une pause (à condition que le chalet ne soit pas loué !).

Champ de narcisses au Chalet Butticaz.

Narcisses le long du parcours

Ce parcours traverse ou longe des champs et des prairies où, entre mi-mai et fin mai, les narcisses abondent. On en trouve tout particulièrement dans les champs entre le *Chalet de La Mollie* et celui du *Mivy* et dans la prairie à coté du *Chalet Butticaz*.

La période est à titre indicatif, car la floraison de ces fleurs peut varier d'une année à l'autre suivant les conditions météorologiques. De plus, il y a un étalement entre les premières fleurs, le maximum de floraison et les dernières fleurs…

Depuis le *Chalet Butticaz*, quitter le sentier officiel et suivre le sentier qui remonte NE dans la petite prairie et qui rejoint rapidement une route goudronnée. Partir à droite et remonter jusqu'au rejoindre la tour de télécommunications *Plein Ciel* du *Mont Pèlerin*. De Pâques à Octobre, si les conditions météorologiques le permettent, il est possible d'emprunter un ascenseur vitrée (payant) qui mène sur une plate-forme panoramique avec une vue à 360°.

Du Mont Pèlerin à la Buvette du Mont-Chesau

Dès que vous aurez remis les pieds sur terre, continuez à suivre la route goudronnée jusqu'à un croisement, puis partir plein N sur un chemin (balisage jaune). Après environ 500 m à faux plat, le sentier descends rapidement avant de virer à gauche (plein E, puis SE). Poursuivre jusqu'à au croisement, puis bifurquer à droite sur un chemin forestier. Suivre le chemin jusqu'à la sortie de forêt. Gagner le Chalet de La Mollie, environ 300 m plus loin, puis retourner au point de départ par le même chemin.

Bibliographie

[CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. url : http://www.sac-cas.ch/fr/nc/en-chemin/echelles-de-difficultes.html?cid=1512&did=1001583&sechash=5ff34771 (visité le 20/07/2017).